



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Édition 2019-2020

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

*Les actions intégrées de cette feuille de route découlent des échanges entre le MAPAQ et le MAMH dans le cadre de la préparation de la 1re rencontre annuelle des partenaires du 31 mai 2019 et l'élaboration du Plan d'action pour la réussite de la politique bioalimentaire. (Automne 2019)
Cette feuille de route demeure évolutive*

Feuille de route mise à jour en date du 19 décembre 2019

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes
utilisés se retrouve à la fin du
document

OBJECTIF 1.4 : Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorables à la santé

Pistes de travail :

1.4.1 Appuyer le développement de systèmes de contrôle et de gestion de la qualité dans les entreprises de transformation alimentaire

1.4.2 Actualiser la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité

1.4.3 Accompagner et soutenir les entreprises pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés

1.4.4 Développer des moyens innovants pour améliorer l'offre d'aliments québécois de bonne qualité nutritive

1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, dans les commerces et les services alimentaires, dans le commerce en ligne)

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) du MSSS				
Favoriser les actions du milieu visant à maintenir et améliorer la qualité de vie dans les quartiers et les communautés – coordination des interventions auprès des municipalités et coordination nationale des TIR-SHV (Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie) (Mesure 2.2)	MSSS MAMH	TIR-SHV M361 (Québec en forme) MAPAQ Autres	En cours PAI 2017-2021	1.4.5
Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement - accompagnement accru des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV), soutien financier de nouveaux projets proposés par les communautés (Mesure 3.1)	MSSS	MAPAQ MAMH MTESS TIR-SHV M361 (Québec en forme) Vivre en ville	En cours PAI 2017-2021	1.4.5

OBJECTIF 4.1 : Mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures

Pistes de travail :

4.1.1 Adapter les outils de protection des terres agricoles pour assurer leur pérennité et favoriser la diversité des activités agricoles

4.1.2 Développer des avenues, dans le respect de l'environnement, pour mettre en valeur les terres en friche ainsi que pour augmenter les superficies en culture et la production aquacole

4.1.3 Poursuivre le suivi et l'analyse de l'évolution de la propriété foncière agricoles

4.1.4 Explorer les pistes de solutions à long terme relativement à la taxation foncière agricole

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Trouver, en partenariat avec les milieux agricole et municipal, une solution à long terme en matière de fiscalité foncière agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'un projet de loi 48 visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles • Comité de suivi avec les instances municipales et le milieu agricole pour faciliter la mise en œuvre de la réforme de la taxation foncière agricole 	<p>MAPAQ MAMH MFQ MFFP</p>	<p>UPA UMQ FQM FPFQ</p>	<p>En cours</p>	<p>4.1.4</p>
<p>Amorcer les travaux d'analyse et de consultations des partenaires visant la modernisation de certains aspects du régime de protection du territoire et des activités agricoles</p>	<p>MAPAQ MAMH</p>	<p>CPTAQ Divers partenaires agricoles et municipaux</p>	<p>À planifier</p>	<p>4.1.1</p>

OBJECTIF 4.3 : Renforcer la synergie entre les territoires et le secteur bioalimentaire

Pistes de travail :

4.3.1 Réaliser, actualiser et mettre en œuvre les outils de planification du développement bioalimentaire dans les territoires, notamment les plans de développement de la zone agricole (PDZA)

4.3.2. Tenir compte de la nouvelle gouvernance de proximité en appuyant des exercices de concertation des acteurs bioalimentaire et de planification dans les territoires ainsi que la mise en œuvre de projets en découlant

4.3.3 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour le territoire de la région de Montréal

4.3.4 Développer l'agriculture urbaine

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Collaborer à l'établissement d'ententes sectorielles avec les MRC et les autres intervenants régionaux du secteur bioalimentaire pour répondre aux priorités des régions en lien avec le secteur bioalimentaire	MAPAQ MAMH	MRC UPA et autres ministères et organismes régionaux	En cours	4.3.1
Collaborer avec le MAMH afin de réaliser et mettre en œuvre l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2019-2021	MAMH MAPAQ		En cours	4.3.3
Collaborer avec le MAMH pour l'élaboration des stratégies de développement des activités agricoles et agroalimentaires dans la région de la Capitale nationale et de la Ville de Lévis	MAMH MAPAQ		En cours	4.3.3
Poursuivre la collaboration avec le MAMH quant à la réalisation du Guide des bonnes pratiques en agriculture urbaine	MAMH MAPAQ		En cours	4.3.4

OBJECTIF 4.4 : Miser sur les potentiels des territoires par une intervention adaptée à leurs spécificités

Pistes de travail :

4.4.1 Favoriser la réalisation de projets innovants mobilisant l'ensemble des acteurs concernés d'un territoire et misant sur les spécificités et les ressources propres à celui-ci

4.4.2 Moduler les interventions et les services afin de considérer les spécificités régionales avec une cohérence d'ensemble

4.4.3 Adapter les interventions dans le secteur bioalimentaire aux besoins spécifiques des communautés autochtones

4.4.4 Améliorer l'accès au réseau électrique triphasé, au réseau de gaz naturel et au réseau Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire et pour les entreprises bioalimentaires

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)								
Investir dans des projets mobilisateurs ayant un rayonnement régional – Programme Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) - période 2018-2023							En cours	4.4.2

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 du MAMH				
Mettre en place un cadre d'intervention afin que les décisions de développement des territoires soient repositionnées au niveau régional et que ceux-ci s'appuient sur les priorités régionales de développement établies par les élus municipaux de chaque région.	MAMH	Intervenants de chaque région	Réalisé	4.4.2
Prévoir que les ministères et organismes agiront davantage en partenariat avec les intervenants régionaux dans le but de soutenir les ambitions de développement pour leur territoire.	MAMH	Intervenants de chaque région	En cours	4.4.2

Offrir un meilleur accès à des réseaux performants et fiables à très haut débit sur l'ensemble du territoire québécois, notamment pour desservir les entreprises bioalimentaires par Internet haut débit (IHD) grâce aux programmes Québec branché et Québec haut débit. (objectif 1.1)	MEI	MAMH FQM CRTC ISDEC	En cours	4.4.4
---	-----	------------------------------	----------	-------

Sigles et acronymes

CPTAQ – Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRTC – Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
FARR – Programme Fonds d'appui au rayonnement des régions
FPFQ – Fédération des producteurs forestiers du Québec
FQM – Fédération québécoise des municipalités
ISDEC – Innovation, Sciences et Développement économique Canada
MAMH – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MFFP – Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs
MFQ – Ministère des Finances
MRC – Municipalités régionales de comté
MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAI – Plan d'action interministériel
TIR-SHV – Tables intersectorielles régionales sur les saines habitudes de vie
TQSA – Table québécoise sur la saine alimentation
UMQ – Union des municipalités du Québec
UPA – Union des producteurs agricoles du Québec